

18-12-17

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Phares tenu le lundi 17 décembre 2018, à 19 h 28, à la salle des commissaires, 435 avenue Rouleau, à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires membres du comité exécutif :

M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel

MM. Daniel Arseneault, vice-président  
 Michel Pineault  
 Mario Ross  
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

3. Les autres commissaires ne faisant pas partie du comité exécutif :

M<sup>mes</sup> Valéry Marquis, représentante du comité de parents pour les EHDAA  
 Nathalie Rioux, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire  
 Mylène Thibault

MM. Raynald Caissy  
 Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire  
 Alain Rioux

4. Les directeurs de services de la Commission scolaire des Phares :

M<sup>mes</sup> Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles  
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines  
 Jocelyn Michaud, directeur général adjoint,  
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives,  
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles

**18-12-17-4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;

2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Décision
  - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2018 :
    - Approbation;
    - Suivis;
4. Levée de la séance.

**18-12-17-5 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**18-12-17-6 LEVÉE DE LA SÉANCE**

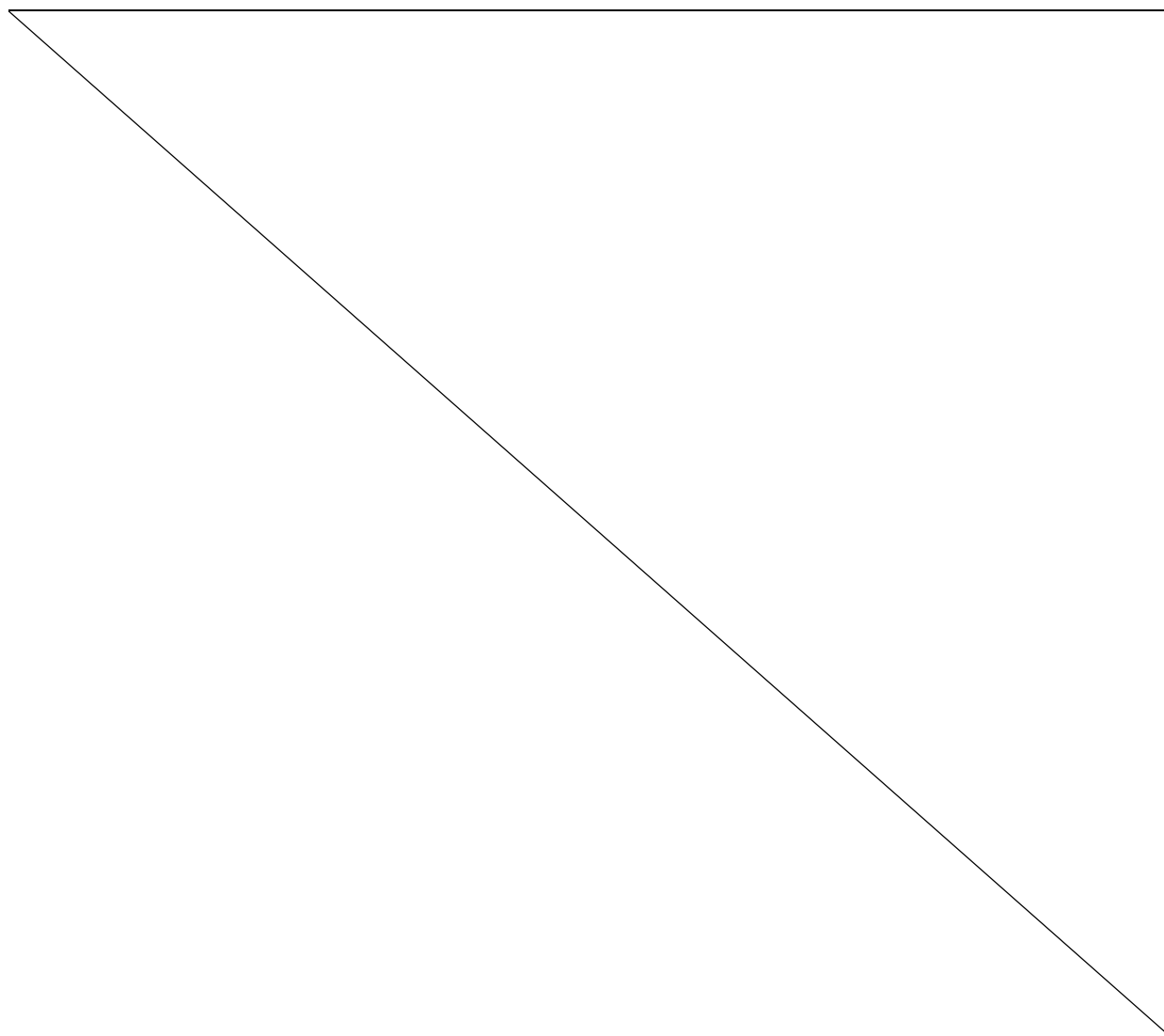
À 19 h 29, il est proposé par Mario Ross et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETARIE GÉNÉRALE



# COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

---

## *COMITÉ EXÉCUTIF*

### *SÉANCE ORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018*

18-12-17-4	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
18-12-17-5	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2018
18-12-17-6	LEVÉE DE LA SÉANCE